



**2** *Éditorial*  
**Le Plaza doit être sauvé**  
*Robert Cramer*

**Assemblée générale 2017 de Patrimoine suisse Genève**

**3** *Excursion à Berzé-la-Ville, en Maconnais*  
*Michel Brun*

**Les 12 propositions patrimoniales**  
*Jean-Pierre Lewerer*

**La revue semestrielle du CILAC**  
**« Patrimoine industriel : archéologie – technique – mémoire »**  
*Michel Brun*

**4** *Journées du patrimoine, 9-10 septembre : « Héritage du pouvoir »*  
*Babina Chaillot Calame*  
*Claire Delaloye Morgado*

**Le théâtre baroque de la Villa Aldrovandi Mazzacorati**  
*Fabia Koch*



Le Plaza, vue de la galerie en direction de l'écran.

## Le Plaza, premier cinéma avant-gardiste de Saugey à Genève, un chef-d'œuvre en péril

Menacée de démolition depuis sa fermeture le 31 janvier 2004, cette prestigieuse salle a certes subi des transformations successives d'ordre technique et fonctionnel, mais sa structure d'origine est restée intacte.

Le cinéma Plaza fait à présent l'objet d'une ultime initiative de sauvegarde, car il semble être condamné à une disparition définitive !

Et pourtant, le 8 novembre 2000, l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (IAUG) avait déposé une demande de classement du complexe Mont-Blanc Centre qui incluait le Plaza, suivie le 10 janvier 2002 de la même

requête émanant de la Société d'art public (Patrimoine suisse Genève). Dans l'énoncé de classement du complexe en 2004, le cinéma fut cependant supprimé en raison de son « manque de rentabilité » !

Rappelons que le Plaza, ouvert en décembre 1952, était le premier des trois cinémas d'avant-garde, avec Le Paris et Le Star, que

Marc-Joseph Saugey (1908-1971) avait conçu à Genève, ville pionnière du cinématographe en Suisse lors de l'Exposition nationale de 1896. Saugey réalisa ces cinémas avec son ingénieur attiré Pierre Froidevaux (1920-2015) et avec Maurice Cosandey (\*1918), alors responsable des ateliers de construction Zwahlen & Mayr. À l'affût des dernières découvertes, il exigeait de ses collaborateurs les plus hautes performances technologiques, les enjoignant de relever des défis paraissant insolubles<sup>1</sup>.

Le Plaza avait succédé à la création par Saugey, au rez-de-chaussée d'un ancien immeuble au boulevard du Pont-d'Arve, d'une coquette petite salle de cinéma d'actualités, l'Elysée. La salle, inaugurée le 23 mai 1951, fut démantelée en 1989.

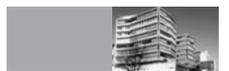
Suite à l'immense succès remporté par le Plaza sur lequel nous reviendrons, Saugey fut sollicité pour construire le cinéma Le Paris à enchâsser dans l'immeuble de Pierre Bussat et Jean-Marc Lamunière à l'avenue du Mail. Le cinéma fut inauguré le 3 octobre 1957, rebaptisé Manhattan en 1985, puis laissé à l'abandon, mais une importante campagne de sauvegarde empêcha sa démolition ! Classé monument historique en 1993, la Fondation Arditì l'acheta en 1994 et le céda l'année suivante à l'État de Genève. Restauré par le bureau d'architectes Devanthery-Lamunière et rebaptisé en 1996 Auditorium Arditì-Wilsdorf, du nom des bailleurs de fonds, puis Auditorium Arditì, cet espace est affecté à des activités universitaires et culturelles.

*Catherine Courtiau*  
*suite en page 2*

### Conférence - table ronde sur Marc-Joseph Saugey, architecte (1908-1971)



**Mardi 5 septembre 2017 à 18h30, Auditorium Arditì**



# Le Plaza, un chef-d'œuvre en péril

suite de la première page

Enfin, Marc-Joseph Saugey conçut dans son immeuble Gare-Centre à la rue de Lausanne le cinéma Le Star, ouvert le 31 décembre 1957, puis remplacé en 1975 par les trois salles du Classic. L'ensemble fut démoli en juillet 1987.

Venons-en au cinéma Plaza, situé à l'angle des rues de Chantepoulet et du Cendrier. Saugey l'intégra dans la cour intérieure de son complexe constitué de trois immeubles, appelé Mont-Blanc Centre, lors de la première étape de construction (1951-1954), à l'époque le plus grand chantier de Genève.

Les façades de Mont-Blanc Centre présentent une unité par leur structure en verre et en aluminium. Reposant sur un double rez-de-chaussée rythmé par des colonnes, jouant subtilement avec la déclivité du terrain, les divers volumes se juxtaposent et s'imbriquent les uns dans les autres. L'entrée au cinéma Plaza, protégée par une vaste marquise, se trouve en contrebas d'un passage traversant l'immeuble, de la rue de Chantepoulet à la rue du Cendrier, une «rue intérieure» formant une «promenade architecturale».

À l'origine, le Plaza, salle de 1250 spectateurs environ – alors la plus grande de Genève –, dont 2/3 au parterre et 1/3 sur la galerie, était le premier cinéma à avoir été conçu pour projeter des films panoramiques, un jeu de rideaux système «modernfold» permettant de modifier la largeur de l'écran.

Six impressionnantes fermes en aluminium de 40 mètres – une structure novatrice plus



Archives Zschokke, photographies entreprise Spinedi 1952, collection privée

Le Plaza : vue du dessous de la galerie avec un des deux supports latéraux en béton armé ; le foyer-promenoir donnant sur le hall d'entrée.

légère que l'acier – préfabriquées en usine, forment la charpente laissée apparente, sans faux-plafond. Il s'agit de la première réalisation de ce genre en Suisse, voire en Europe, conçue par Cosandey. La galerie de 20 mètres, la plus longue portée alors jamais réalisée – une prouesse de l'ingénieur Froidevaux –, s'appuie sur deux supports latéraux en béton

armé, libérant ainsi toute la surface inférieure. La structure et les solutions techniques produisaient l'effet aérien, la qualité formelle et plastique de cette salle. Le foyer-promenoir, donnant à mi-hauteur sur le spacieux hall d'entrée situé en contrebas de la rue du Cendrier, pouvait s'ouvrir du côté de la salle pendant les entractes, la continuité visuelle de l'espace étant complétée par l'ouverture des rideaux dissimulant les larges pans vitrés de ce hall. L'effet de transparence était alors

total, créant un dialogue entre fiction cinématographique et réalité urbaine.

À présent, il s'agit de faire appel à la mémoire pour sauvegarder ce bien culturel et architectural unique en son genre!

Catherine Courtiau

<sup>1</sup> Cf. Catherine Courtiau, «Saugey, architecte-promoteur: gros-plan sur les cinémas», in Marc J. Saugey [...], rapport de recherche du FNRS sous la direction de Bruno Reichlin, professeur à l'IAUG, Genève, 2001, pp. 122-169 + documents iconographiques, pp. 188-197.

ÉDITORIAL

## Le Plaza doit être sauvé

La protection du patrimoine est l'affaire de tous. Autorités, associations comme la nôtre, propriétaires d'objets patrimoniaux, citoyennes et citoyens, nous sommes toutes et tous concernés. C'est de cela que traite la présente parution d'Alerte. Du compte rendu de notre assemblée générale aux 12 propositions patrimoniales, législatives et réglementaires développées par l'association française «Sites et monuments» en passant par la sauvegarde du théâtre baroque de la villa Aldrovandi Mazzacorati, l'essentiel de ce journal est consacré à des actions de sauvegarde. Et aussi à ce qui en constitue le préalable, la connaissance du patrimoine. En ce sens, le lecteur découvrira le programme des Journées européennes du patrimoine des 9 et 10 septembre et le compte rendu des visites.

Parmi les articles, il en est un qui met en jeu tous les acteurs de la protection du patrimoine, celui consacré à la sauvegarde du Plaza. Catherine Courtiau nous rappelle l'importance architecturale de cette salle et la menace de destruction dont elle fait l'objet. C'est de longue date que notre association se préoccupe de la préservation du Plaza. En 2002 déjà, nous avons demandé le classement de l'ensemble du complexe Mont-Blanc Centre, dont la salle fait partie. Notre demande a été soutenue par le Conseil d'État qui a pris une décision en ce sens, confirmant ainsi la nécessité d'une mise sous

protection. Malheureusement le propriétaire s'est farouchement opposé à cette mesure et a porté le litige devant le Tribunal fédéral, lequel a estimé le classement justifié mais, concernant la salle, qu'un dédommagement devait intervenir dans la mesure où elle ne pouvait pas être exploitée de façon commercialement rentable. Le Conseil d'État, en l'occurrence grâce à l'engagement de Mark Muller, s'est efforcé de trouver un accord. Peine perdue face à un propriétaire intransigent, bien déterminé à montrer qu'il était le seul à décider. N'ayant pas la possibilité de verser un dédommagement financier et tout autre arrangement ayant été refusé, le Conseil d'État s'est résigné, en 2004, à classer l'ensemble à l'exception de la salle. Celle-ci fait actuellement l'objet d'un projet de démolition-reconstruction. Les recours déposés contre ce projet ont, sans surprise, été rejetés.

Finalement c'est le quatrième acteur évoqué plus haut qui est intervenu. Des citoyennes et des citoyens se sont mobilisés, tout d'abord par une pétition puis en lançant une initiative demandant à l'État de racheter la salle afin de la préserver. Il nous est apparu nécessaire de donner à nos membres et à nos lecteurs la possibilité de s'associer à ce mouvement en signant l'initiative jointe à ce journal.

Robert Cramer

Président de Patrimoine suisse Genève

## Assemblée générale 2017 de Patrimoine suisse Genève

L'assemblée générale s'est tenue samedi 10 juin à Peissy sous un soleil radieux. Nous avons été généreusement et chaleureusement reçus par la famille Pellegrin, dans son domaine de Grand'Cour.

On entre dans ce domaine, datant du début du XVII<sup>e</sup> siècle, en passant sous un portail en plein cintre donnant dans une cour pavée de boulets, entourée d'une maison vigneronne, une dépendance agricole avec grange et écurie, ainsi qu'une porcherie et un poulailler. Cet ensemble est remarquable.

L'assemblée s'est déroulée dans la grange du domaine. Notre président a présenté les principales activités de l'année écoulée. Le comité et le bureau ont suivi de nombreux dossiers, fait des observations pour plusieurs requêtes et des demandes de mise sous protection, avec la satisfaction d'en voir certaines aboutir après de longues années comme le classement du Musée d'art et d'histoire ou celui de la maison Perrot à Pregny-Chambésy. Et si nous devons admettre quelques défaites, il y a heureusement d'autres combats qui se poursuivent et méritent d'être soutenus comme celui pour le sauvetage de la salle de cinéma Le Plaza.

Les groupes de travail ont œuvré à faire vivre l'association en proposant des visites et

excursions, en publiant notre journal *Alerte* et en maintenant notre site internet et Facebook actifs. Une nouvelle publication est en préparation, consacrée à l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle à Genève. Cette publication, déclinée en promenades comme l'ouvrage précédent sur l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, sera une réédition du livre consacré au Grand Siècle de l'architecture genevoise, publié en 1985 par notre association, aujourd'hui épuisé.

Les rapports d'activités présentés par notre président, ceux du trésorier et du vérificateur des comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée qui a également élu les membres du comité (voir ci-dessous) et reconduit le vérificateur des comptes. Le procès-verbal de l'assemblée est à disposition au secrétariat.

Après le repas pris dans la cour, assorti des excellents vins du domaine, nous avons suivi Isabelle Brunier, historienne, pour une visite du village de Peissy. Partant de Grand'Cour, nous sommes passés par les vestiges de l'église Saint-Paul, l'ancienne laiterie-fromagerie devenue caveau de dégustation de vin, le domaine des Trois-Étoiles pour terminer notre visite devant l'ancien domaine Turretini. Ces divers lieux ont permis d'évoquer des aspects, souvent méconnus et parfois cocasses, de la vie rurale.

### Comité 2017-2018

Robert Cramer (président)  
Marcellin Barthassat  
Dominique Baud  
Giorgio Bello  
Quentin Beran  
Christian Bischoff  
Michel Brun  
Isabelle Brunier  
Babina Chaillot Calame  
Lola Cholakian Lombard

Catherine Courtiau  
Raymond Courvoisier  
Jean-François Empeyta  
Christian Foehr  
Emmanuel Foëx  
Monika Grosmann  
Raymond Jourdan  
Suzanne Kathari  
Jean-Philippe Koch  
Jean-Pierre Lewerer  
Patrick Malek-Asghar  
Paul Marti

Alain Maunoir  
Pierre Monnoyeur  
Didier Mottiez  
Pauline Nerfin  
Rolf Pfaendler  
Evelyn Riedener  
Lionel Spicher  
Anne Stierlin  
Bernard Zumthor

président d'honneur:  
Denis Blondel

## Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

# Excursion à Berzé-la-Ville, en Mâconnais

Le samedi 22 mai, Patrimoine suisse Genève a organisé pour ses membres une sortie dans cette belle région viticole de France aux richesses culturelles multiples.

Au programme figurait en matinée la visite de la chapelle romane de Berzé-la-Ville, célèbre pour les fresques qui ornent l'abside, représentant le Christ en gloire entouré d'apôtres, d'évêques, de diacres, de moines et de saints. Ces peintures du XII<sup>e</sup> siècle sont remarquables par leurs couleurs et la qualité de leurs expressions. Elles ont été redécouvertes en 1887 sous diverses couches de badigeon qui les ont préservées de l'usure du temps et des vicissitudes de l'histoire, notamment de la Révolution française si dévastatrice pour les édifices religieux. Elles demeurèrent ainsi en l'état malgré ou peut-être grâce à l'affectation de ce bâtiment à un usage agricole durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Comme cela a été souligné par notre conférencière, la préservation du patrimoine peut suivre des cheminements bien complexes. Cette chapelle, construite par l'abbé de Cluny Hugues de Semur, faisait partie d'un ensemble de petits édifices qui lui servaient de lieux de villégiature, à l'écart du plus grand ensemble religieux de la chrétienté. C'est dire l'importance et la qualité que revêtait cette chapelle avec son décor d'un style se rapprochant de l'art byzantin.

Pour le déjeuner de midi, nous nous sommes rendus à Milly-Lamartine éloigné de quelques kilomètres. Dans ce petit bourg, nous avons pu admirer la gentilhommière du XVIII<sup>e</sup> siècle

où le grand poète passa son enfance et laissa, comme il l'affirme, « son cœur ».

Après un repas faisant honneur à la viande d'appellation charolaise et aux produits régionaux, nous avons mis le cap sur Berzé-le-Chastel et son imposante forteresse, formée d'un ensemble de 14 tours, trois enceintes, un châlet d'entrée et une chapelle carolingienne dans ses soubassements. Monsieur le comte de Milly se fit un point d'honneur de recevoir en personne Patrimoine suisse. Son exposé détaillé, empreint de conviction, montra toute sa détermination à assurer la conservation de ce patrimoine hors du commun, non sans difficulté comme on se l'imagine. Il a captivé l'ensemble de son auditoire. Ce château-fort, dont les origines remontent en effet au X<sup>e</sup> siècle, comparable à certains égards à Chillon, a traversé tous les bouleversements historiques de cette région tant convoitée par les divers seigneurs et puissances. À la Révolution, ses propriétaires ont su le protéger des affres destructrices de l'époque à l'exception de quelques mètres de la hauteur du donjon, des fenêtres et des portes. Ainsi, c'est actuellement l'un des ensembles fortifiés les plus remarquables de Bourgogne. Selon son propriétaire, il doit, comme s'est souvent le cas, la qualité de sa préservation au fait qu'il n'a pas été habité entre 1591 et 1817! Observation particulière



La forteresse de Berzé.

ment intéressante. La visite se termina par une dégustation de vins du domaine dans les caves du château permettant aux participants d'acquiescer un millésime-souvenir.

Sur le chemin du retour, une petite disponibilité de temps-horaire nous a permis de faire une halte aux glaciers de Sylans qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, permettaient d'exploiter la glace du lac. Chaque année étaient expédiées 300 000 tonnes de glace (correspondant à 20 à 30 wagons par jour), par la ligne dite « des Carpates » en Suisse, dans toute la France et même en

Algérie. Les vestiges de cette industrie, immenses bâtiments, forment un ensemble de murs de pierres de taille végétalisés impressionnant, d'une grande beauté romantique, aux aspects presque modernes.

Chacun fut satisfait de cette belle journée avec, sur le retour, quelques lectures de textes d'écrivains célèbres qui ont décrit leur passage dans cette région: le poète Jean Tardieu, Alexandre Dumas et Georges Sand qui allait rencontrer Liszt à Genève!

Michel Brun

## Les 12 propositions patrimoniales

La toute récente campagne présidentielle française, qui a vu l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, a permis de clarifier un certain nombre de points concernant la sauvegarde du patrimoine, de tous les patrimoines, souhaiterions-nous ajouter.

Le document complet, qui s'inscrit sous le titre *Lobbying législatif et réglementaire* et s'inspire des thèmes développés par l'association Sites et monuments lors de son audition par le Sénat dans le cadre des débats portant sur la *Loi création et patrimoine*, peut être consulté sur le site [www.sppef.fr/category/nos-combats/00-lobbying-legislatif-et-reglementaire](http://www.sppef.fr/category/nos-combats/00-lobbying-legislatif-et-reglementaire).

Comme souvent, un tel document, dont le titre même souligne qu'il s'inscrit dans la lignée des grands textes fondateurs, qu'il s'agisse des Dix commandements – notamment le sixième: « Tu ne tueras point » (le patrimoine?) – ou des Douze travaux d'Hercule, associe le pire et le meilleur, à force de vouloir tout traiter.

Il n'en demeure pas moins qu'une telle démarche a le mérite de mettre à plat l'ensemble du domaine de la sauvegarde du patrimoine qui, après une prise de conscience au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, liée aux destructions massives ayant marqué les deux guerres mondiales et les Trente Glorieuses, a peu à peu laissé la place à des préoccupations avant tout économiques et énergétiques.

Il est dès lors intéressant d'analyser de plus près ces douze « travaux », pour lesquels on peut toutefois craindre qu'il n'existe plus aucun Hercule providentiel capable de les mener à bien.

Ce qui surprend en premier lieu, c'est la diversité des thèmes abordés, qui vont du quasi trivial – augmenter les moyens des responsables de la sauvegarde du patrimoine (Prop. 1) ou rationaliser et mettre en valeur le patrimoine de l'État (Prop. 3) – à la problématique des éoliennes (Prop. 8), en passant par une revalorisation de la mesure de classement comme instrument de diffusion culturelle (Prop. 4), fondée sur le maintien des objets dans leur contexte.

Sont également abordées les thématiques d'une gestion intégrée et totale des monuments

historiques (Prop. 5), au demeurant fort intéressante, ou l'élaboration d'une politique de sauvegarde du second œuvre (Prop. 7), voire l'idée de prôner un aménagement du territoire dans le respect de ses aménités (Prop. 9).

Parmi ces douze propositions, nous souhaiterions en détailler quelques-unes qui nous paraissent particulièrement intéressantes, radicales ou fructueuses.

Ainsi, la Proposition 2 – *Apprendre à voir la beauté dans son quotidien à l'école*, si elle est difficile à appliquer – et assez pauvrement argumentée –, semble primordiale dans l'indispensable prise de conscience de la population. En prônant un premier ancrage au niveau local, en « donnant du sens aux nombreux éléments patrimoniaux présents dans notre quotidien », cette proposition nous paraît aussi fondamentale qu'indispensable.

Il en est de même de la Proposition 6 – *Créer un « National Trust » à la française pour aider l'offre patrimoniale privée*. Il s'agit en l'occurrence d'une idée phare du document, qui s'inspire du modèle anglais pionnier créé en 1895, aujourd'hui incontournable sur le plan de la conservation du patrimoine et qu'on peut qualifier d'exemplaire. En France, une telle démarche pourrait d'ailleurs utilement s'inspirer de celle pratiquée sur le plan paysager par le Conservatoire du littoral, créé en 1975 en vue de freiner l'urbanisation sauvage des côtes marines.

Quant à la Proposition 10 – *Rendre leur cohérence et leur stabilité aux documents d'urbanisme*, elle est essentielle, quoique difficile à mettre en œuvre du fait que cette thématique ressort du temps long. En revanche, dans la mesure où c'est tout autant, voire davantage encore, le cas de la sauvegarde du patrimoine, la cohérence entre les deux démarches paraît évidente.

Enfin, la Proposition 11 – *Rendre aux citoyens leur capacité à défendre le patrimoine*,

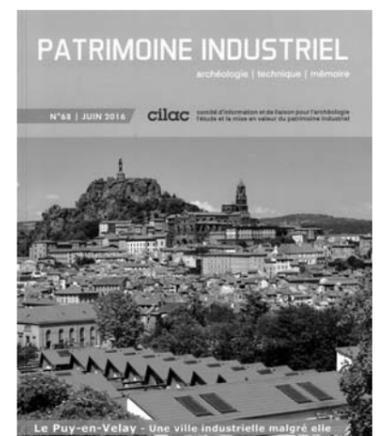
si elle tend à s'apparenter à un vœu pieux, touche tout particulièrement l'activité au quotidien de Patrimoine suisse Genève, comme ce fut le cas dans le cadre du combat pour la sauvegarde du Musée d'art et d'histoire<sup>1</sup>. Elle est d'ailleurs intimement liée à la Proposition 12 – *Réunir la nation par une Charte du patrimoine*, qui s'inspire étroitement de la *Charte de l'environnement* issue d'une loi constitutionnelle du 1<sup>er</sup> mars 2005 et se prêterait, *mutatis mutandis*, à une extension patrimoniale. Encore faudrait-il que ce type de document fondateur trouve une application dans le monde du quotidien.

En conclusion, et malgré l'intérêt de ce document, dont toutes les constatations sont pertinentes, ce dernier souffre globalement d'être largement assimilable à un inventaire à la Prévert, dans lequel il manque des lignes directrices claires et une vision synthétique. Dans une large mesure, et sans vouloir être excessivement critique, les commentaires et les propositions disséminées dans ce texte souffrent de l'absence de hiérarchie et d'une approche cohérente, qui réunirait le tout en un bouquet incomparable, comme le mériterait la thématique du patrimoine.

Quant à la possibilité, la pertinence, voire la nécessité de transposer ces propositions sur le plan suisse ou genevois, elle n'échappera à personne...

Jean-Pierre Lewerer

<sup>1</sup> Un colloque, portant le titre évocateur *Patrimoine & débats publics: un enjeu citoyen – La protection des patrimoines peut-elle être un processus démocratique?*, dans le cadre duquel un représentant de Patrimoine suisse Genève a été invité à faire une intervention en lien avec la campagne du MAH, a d'ailleurs été consacré à cette thématique par ICOMOS France en novembre 2016. Les actes de ce colloque ont entre-temps été publiés et peuvent être commandés sur son site: <http://france.icomos.org/store/Les-cahiers/3830-Patrimoine-debats-publics-un-eujeu-citoyen>



La revue semestrielle du CILAC « Patrimoine industriel: archéologie – technique – mémoire »

Publication du Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel CILAC, Boîte postale 20115, 75261 Paris CEDEX 06, France [www.cilac.com](http://www.cilac.com)

Je ne peux que recommander cette revue aux personnes qui s'intéressent à ce vaste sujet. Chaque exemplaire aborde plusieurs thèmes et est richement illustré. L'approche se veut également européenne avec diverses contributions originales de pays, dont on méconnaît les richesses en ce domaine. À relever que j'ai découvert cette association lors de son voyage annuel, organisé en Ardèche sur le thème « Ancienne papeterie Canson à Vidalon, tannerie et mégisserie à Annonay, mines et fonderies à la Voulte, moulins et autres bâtiments consacrés à la soie dans la vallée de l'Eyrieux ».

Michel Brun



Château de Dardagny, Fonds Boissonnas.

## JOURNÉES DU PATRIMOINE, 9-10 SEPTEMBRE «Héritage du pouvoir»

Patrimoine suisse Genève participe aux Journées européennes du patrimoine et vous accueille à Dardagny, dans la cour du dernier des grands châteaux genevois, pour un week-end riche en visites et découvertes où de nombreuses activités vous sont proposées.

Les traces laissées dans notre patrimoine bâti par l'exercice du pouvoir ne sont pas toujours faciles à décoder. Il y a celles, évidentes, des bâtiments emblématiques, témoins de l'évolution des modes de gouvernance et situés au cœur de la Vieille-Ville: la cathédrale Saint-Pierre demeure le lieu de référence, l'Hôtel de Ville abrite le pouvoir politique depuis le Moyen Âge et le Palais de Justice s'installe en 1860 dans l'ancien Hôpital Général. Aux pieds de la ville haute, avant la fusion des communes, ce sont les anciennes mairies du XIX<sup>e</sup> siècle qui exaltent le pouvoir communal en se parant de décors remarquables.

À cette même époque, la bourgeoisie montante affirme son pouvoir de manière ostentatoire. Jean-Gabriel Eynard fait ériger son «palais genevois», devenu Hôtel municipal. La Ville de Genève construit, grâce au legs du célèbre Duc de Brunswick, le théâtre le plus grand et le plus orné de son époque, aujourd'hui en cours de restauration. Enfin, la mode parisienne des galeries vitrées réservées au commerce de luxe arrive à Genève, le passage des Lions édifié en 1911 vient d'être restauré.

Les figures tangibles de cette richesse et de ces échanges sont les banques et la monnaie ainsi que le service postal, dont l'essor en Suisse est fulgurant au XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs architectures et leurs décors reprennent des codes traditionnels et des messages de stabilité qui forcent le respect et inspirent la confiance. Plusieurs visites et conférences abordent ces thématiques.

Parmi les pouvoirs exercés de manière plus discrète, Genève compte de nombreuses sociétés; celle des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, née au XV<sup>e</sup> siècle, ouvre les portes de son siège à la rue du Stand tandis que la Compagnie de 1602, fondée en 1926, invite le public à découvrir les coulisses du cortège de l'Escalade dans l'ancien Arsenal, dernier témoignage de l'architecture militaire du XIX<sup>e</sup> siècle à Genève.

Au XX<sup>e</sup> siècle, c'est la Genève internationale qui affiche son autorité. Le public est accueilli à l'OMPI, où la notion de propriété intellectuelle marque l'instauration d'un nouveau pouvoir, et à l'ancienne demeure patricienne de La Pastorale qui héberge le Centre d'accueil de la Genève internationale. Autour de la place des Nations, des promenades nous guideront à la rencontre de monuments aux enjeux mémoriels et politiques forts.

Toujours au rythme de la marche, une visite itinérante entre Plainpalais et la Jonction permettra d'appréhender le contre-pouvoir, celui de la classe ouvrière qui s'organise dès le XIX<sup>e</sup> siècle pour faire valoir ses droits. Quant aux sportifs, ils suivront, au pas de course, les traces des bâtiments sauvés par la mobilisation de la société civile avec pour point de départ les Bains des Pâquis, lieu emblématique de sauvegarde du patrimoine à Genève qui fête cette année les 30 ans de sa renaissance.

Les Journées du patrimoine, c'est aussi l'occasion de célébrer des anniversaires: le bicentenaire des Conservatoire et Jardin botaniques et, au Musée international de la Réforme, le 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme et de la révolution Gutenberg.

**Babina Chaillot Calame  
Claire Delaloye Morgado**

Programme complet :  
[www.journeesdupatrimoine.ch](http://www.journeesdupatrimoine.ch)

## Le théâtre baroque de la Villa Aldrovandi Mazzacorati

Lors d'un voyage à Bologne organisé par la Société des arts de Genève, nous avons pu découvrir le petit théâtre baroque de la villa Aldrovandi Mazzacorati. Marilena Frati, présidente de l'association Cultura e Arte del '700, en charge du monument, nous a fait visiter ce lieu exceptionnel.

En 1760, le comte Gianfrancesco Aldrovandi hérita d'une maison-forte, le palazzo Camaldoli, dans la campagne près de Bologne. Le comte décida de transformer celle-ci en une demeure dans le goût de l'époque, pour y recevoir une société de qualité. Il choisit le projet de l'architecte bolognais Francesco Tadolini (1723-1805). Un étage fut ajouté et une élégante colonnade courbe fut construite sur l'avant du palais. De nombreux artistes travaillèrent aux décors (stucs, statues). Le comte, poète admirateur de Voltaire, décida de se construire un petit théâtre privé dans l'aile gauche de sa villa. Il fut inauguré en septembre 1763, avec une tragédie de Voltaire interprétée par les nobles eux-mêmes.

Il s'agit véritablement d'un théâtre miniature, avec scène, arrière-scène et foyer. La salle est rectangulaire avec 2 étages de balcons soutenus par de très élégantes sculptures d'êtres mi-humains et mi-tritons. De l'étage supérieur, on pouvait rejoindre directement les appartements privés du maître de maison. Les parois latérales du parterre sont peintes à fresque de motifs de guirlandes et de putti. Le premier étage de balcons est peint dans le goût néo-classique. Le second étage de balcons est quasi inaccessible suite à des reconstructions peu respectueuses, faites dans l'urgence après les bombardements alliés à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Après le décès du fils du comte Gianfrancesco Aldrovandi, en 1824, la villa passa au marquis Giuseppe Mazzacorati, qui n'ap-

porta pas de modification substantielle au petit théâtre. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété revint à la famille Sarti. En 1928, les Fasci di combattimento l'acquissent et transformèrent la villa en maison de vacances pour enfants. Laissée à l'abandon après la guerre, la villa devint un hôpital avant d'abriter, dans les années 1970, l'état-civil de Bologne, puis les services sanitaires italiens. La Région d'Émilie-Romagne en est à présent propriétaire.

En 1993, l'association Cultura e Arte del '700 est créée avec le but de restaurer et rouvrir au public ce petit théâtre. Grâce à un travail bénévole enthousiaste, le monument a été restauré et, en 24 ans, 4500 spectacles (théâtre, musique et opérettes) y ont été donnés. Depuis 2002, il fait partie de l'association européenne des théâtres historiques Perspectiv et participe à la European Route of Historic Theatres, soutenue par l'UE.

Malheureusement, la situation actuelle est difficile. La Région exige de mettre la villa sous alarme dès 18h30, ce qui rend impossible les spectacles en soirée. Par ailleurs, elle envisage de louer ce théâtre à une société organisatrice d'événements privés, ce qui inquiète l'association Cultura e Arte del '700, eu égard au respect du patrimoine. Il serait affligeant que cet extraordinaire monument, qui a survécu à des bombardements et à l'abandon pour être miraculeusement sauvé par une association patrimoniale, perde sa fonction sociale et culturelle.

La Déclaration d'Amsterdam du Congrès sur le patrimoine architectural européen, adoptée par 25 pays européens en 1975, ne prévoit-elle pas qu'il y a lieu d'encourager les organisations privées – internationales, nationales et locales – qui contribuent à éveiller l'intérêt du public» au patrimoine?

**Fabia Koch**



Sculptures soutenant les balcons du théâtre.

Jean-Philippe Koch



**Je commande le livre  
«XX<sup>e</sup>. Un siècle  
d'architectures  
à Genève»**

Je commande \_\_\_\_\_ ex.  
au prix de CHF 58.–  
(48.– pour les membres  
de Patrimoine suisse)

Nom	Prénom
Adresse	
N° postal, lieu	
Profession	Courriel
Date	Signature

### J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine*:  
minimum 70.– / couple 80.– / collectif 105.– / étudiant 40.–
- membre de soutien 150.–

### Je m'abonne à **alerte**

- 4 numéros (un an) pour 20.–

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

## alerte

**Paraît 4 x l'an**  
**Editeur** Patrimoine suisse Genève,  
section genevoise de Patrimoine suisse  
**Président** Robert Cramer

**Ont collaboré à ce numéro**  
Michel Brun, Babina Chaillot Calame,  
Catherine Courtiau, Fabia Koch, Jean-Pierre Lewerer

**Secrétariat** Claire Delaloye Morgado  
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3  
tél. 022 786 70 50. [info@patrimoinegeneve.ch](mailto:info@patrimoinegeneve.ch)  
**Graphisme** Pierre Lipschutz, [promenade.ch](http://promenade.ch)  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
Molésion Impressions, Meyrin  
© 2017, Patrimoine suisse Genève

[www.patrimoinegeneve.ch](http://www.patrimoinegeneve.ch)  
[www.patrimoinesuisse.ch](http://www.patrimoinesuisse.ch)

**Prochaine parution: hiver 2017-2018**  
Délai rédactionnel: 3.11.2017